



SILZIC®



Fabriquée
dans le
Finistère

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SECURITE EN MER : UN SYSTEME 3 EN 1



Bouée



Hissage



Dispositif tractable



Depuis le 9 février 2007, la SILZIG® bénéficie de l'**approbation MMF** (Marine Marchande Française) délivrée par le bureau Véritas.



La modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 en date du 10 octobre 2006 (journal officiel 253 du 31 octobre 2006) permet à la SILZIG® de remplacer la bouée fer à cheval sur les embarcations visées par la division 224 et est, à ce titre, acceptée par les autorités maritimes.

Approbation Divisions 222 / 226 / 231 / 234 / 235 / 236 et division 223 sections 223b et 223 c.

